Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 3

Rubrik: la vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Chabanel. Prilly.

Le 28 janvier, lendemain de l'assemblée générale de la section de Lausanne, le temps, vraiment ensoleillé et doux pour la saison, m'engage à visiter mon rucher, à Jouxtens. De loin, on entend cette musique ailée, signe de vie et preuve que les colonies sont déjà en pleine activité. Sortie utile et bienfaisante pour nos avettes qui leur aura permis de se livrer à certaines opérations hygiéniques d'abord, et de voirie ensuite. Retenues à domicile depuis plusieurs semaines par le froid et un brouillard aussi intense que tenace, elles risquaient la dysenterie, cette plaie des ruchers qui décime les colonies et devant laquelle l'apiculteur reste presque toujours impuissant. Des cadavres d'abeilles usées, sans excès, sont répandus sur les planches de vol. Pas trace de symptômes d'acariose ni de dysenterie. Toutes les colonies répondent à l'appel aucune ne donne des signes extérieurs d'orphelinage.

L'hiver n'est pas terminé ; février et mars peuvent encore apporter des surprises désagréables. Cependant, on peut conclure que jusque-là l'hivernage a été excellent et tout annonce un beau départ confirmé par les sorties des 2 et 4 février. Il faudra veiller aux provisions !

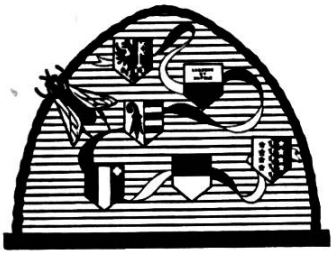

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Augusta Gailland

Tandis que les chères avettes s'envolent vers les corolles parfumées de la flore des Alpes, et que l'agreste clocher de Verbier jette vers le ciel ses notes d'adieu, et que les villageois recueillis adressent à Dieu leur pieux requiem, sous les fenêtres de la demeure de la défunte, dans le jardin fleuri aux couleurs diverses, les ruches semblent pleurer un départ. C'est qu'en ce lumineux jour de juin, Augusta Gailland nous quitte pour un monde meilleur (15 juin 1956).

Les apiculteurs de la vallée, et en particulier les apicultrices de Verbier perdent en elle une amie qui savait si bien parler de ce monde merveilleux des abeilles, et les initier à la conduite du rucher. La Société d'apiculture d'Entremont rend un respectueux hommage à la mémoire de cette apicultrice, membre fidèle de la Société. A la famille éprouvée par ce deuil, elle exprime une profonde et vive sympathie.

P. A.

Communiqués

Sections de Moudon, Payerne, Avenches, Basse-Broye et Lucens

Avec l'assentiment du comité central de la S.A.R., ces sections broyardes organisent pour le printemps et l'été deux cours d'apiculture.

1) Celui dit « de montagne » pour débutants et apiculteurs désireux de se perfectionner ;

2) Un cours d'élevage de reines.

Le premier sera donné par M. Soavi, administrateur de la Romande, et se déroulera dans des ruchers à Moudon, Curtilles et Lucens ; il durera 3 ou 4 séances comprenant chacune un samedi après-midi et tout le dimanche.

Le second comprendra trois samedis après-midi de mai à juin intercalés entre les séances du cours pour débutants. Il sera donné au rucher de M. Jean Hänni, inspecteur régional, à Seigneux, et le maître en sera M. F. Ridoux, apiculteur-éleveur, à Lentigny.

Une modeste finance d'inscription de fr. 5.— est demandée pour chaque cours. Le comité d'organisation, formé des représentants des cinq sections ci-dessus mentionnées, est à l'œuvre. Il est confiant en la réussite, certain que ces cours sont nécessaires en notre région, qu'ils réuniront un nombre suffisant de participants, qu'il stimulera de jeunes vocations et renouvellera même des apiculteurs « rassis ».

En manière d'introduction à ces cours, le comité d'organisation a convoqué les membres des cinq sections pour le dimanche 24 février, à Payerne, à 14 h. 45, à l'Hôtel de la Croix-Blanche, 1er étage, pour y entendre un exposé de M. F. Ridoux, suivi de la présentation d'un film sonore : *La Cité des abeilles*, propriété de M. Sauvin, à Bienne.

Les dames y étaient les bienvenues, de même que les jeunes gens et tous ceux que l'apiculture a pu intéresser.

L. B.

Comptes rendus

Fédération vaudoise des Sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués

La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture a tenu ses assises annuelles, samedi, 9 février 1957, au Café vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. Joseph Thurler, Pully, président.

En ouvrant la séance, à 14 h. 30, M. le Président souhaite la bienvenue aux représentants des 18 sections présentes et salue la présence de quelques personnalités. Le contrôle fait constater l'absence des sections du Jorat, de la Haute-Broye et du Pays d'Enhaut.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est accepté sans modifications, M. le Président donne connaissance de son rapport. Il relève la récolte de miel fortement déficitaire de l'année dernière, la moyenne allant, suivant les régions de 0 à 4 kg. par colonie. Une seule section, combien privilégiée, a pu annoncer 11 kg.

Le temps a été déplorable et le traitement Folbex a encore contribué à diminuer les chances de récolte.

Décès. Le 14 juin 1956, est décédé, à l'âge de 74 ans, M. Lucien Fontannaz, premier président de la F.A.V. de 1908 à 1911 et le 5 août, mourait à Château d'Oex, M. Turrian, président de la section du Pays d'Enhaut.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ces deux bons serviteurs de la cause apicole dans notre canton.

Si la F.A.V. a vu la mort faucher dans ses rangs, elle a eu le plaisir de s'associer aux noces de diamant de M. Charles Jaquier, ancien inspecteur cantonal des ruchers, à Bussigny à qui l'assemblée adresse ses meilleurs vœux de santé ainsi qu'à Mme Jaquier.

Cours et conférences. 13 conférences furent organisées en 1956 et 2 sections eurent un cours d'élevage de reines et un cours d'apiculture.

Ce n'est pas suffisant si on veut maintenir les effectifs des sections et l'intérêt à la cause apicole.

Centrale romande des miels. Avec l'année de misère que vécurent les apiculteurs, moins de 2000 kg. de miel furent livrés à la Centrale par les apiculteurs de toute la Suisse romande.

M. A. Loup, de La Tour-de-Trême, président, atteint dans sa santé, s'est vu dans l'obligation de donner sa démission. M. Voutaz, de Sembrancher, vice-président, assure l'intérim.

Protection de l'abeille. L'abeille est de plus en plus menacée par l'emploi des produits toxiques antiparasitaires. Jusqu'à maintenant, aucun arrêté ne permettait de punir celui qui faisait un traitement meurtrier, par exemple sur du colza en fleur qui anéantissait des quantités énormes d'abeilles.

C'est pourquoi le comité de la F.A.V. s'est réuni le 5 novembre dernier pour étudier, en collaboration avec M. le Dr Benoît, député, président de la Société protectrice des animaux, Valet, inspecteur cantonal des ruchers et quelques personnalités du monde apicole, le moyen de protéger plus efficacement les abeilles par l'élaboration d'un arrêté.

Un commission extraparlementaire, présidée par M. Matthey, à qui M. Benoît a remis le dossier complet des doléances des apiculteurs, est déjà saisie d'un projet d'arrêté.

Caisse loque et acariose. Il n'est pas possible de donner le bilan de la Caisse pour le moment. Le traitement Folbex, qui s'est fait dans la plus grande partie du canton, l'année dernière, a provoqué certaines difficultés qui n'ont pas encore trouvé leur solution et il reste encore à traiter, cette année, les ruches des districts de Vevey, Aigle et le Pays d'Enhaut.

M. le président termine son rapport en remerciant tous ceux qui contribuent au développement de l'apiculture dans notre canton, en particulier M. Fornerod qui gère, avec compétence, la caisse loque et acariose et M. Desgraz, chef de service au Département de l'Agriculture et forme le vœu que l'année 1957 soit meilleure pour les apiculteurs que ses devancières.

Le rapport présidentiel est mis en discussion par M. Pierre Mottier et de nombreux délégués prennent la parole pour exprimer leur opinion sur le traitement Folbex et ses fâcheuses conséquences. Mais comme aucune décision définitive n'a encore été prise, la question est renvoyée au comité pour en poursuivre l'étude en collaboration avec les autorités sanitaires cantonales et le rapport présidentiel est accepté avec remerciements et félicitations à son auteur.

Les comptes qui bouclent par un boni de 430,28 fr. sont acceptés, sans discussion, après lecture du rapport de la commission de vérification composée de MM. Buri d'Avenches et Steinmann de Payerne.

Le budget qui prévoit un déficit de 185 fr. est également admis sans discussion et la cotisation reste fixée à 0.50 fr. par membre.

Assemblée d'été. Elle aura lieu, probablement, entre le 15 et le 30 juin à Château d'Oex si la section du Pays d'Enhaut qui a perdu son président l'été dernier, veut bien en assumer l'organisation.

Renouvellement du mandat de M. Arthur Valet au comité de la S.A.R. Le mandat de M. Valet comme membre du comité de la S.A.R. arrive à échéance. M. le président relève les mérites de notre dévoué rédacteur du « Journal suisse d'apiculture » et l'assemblée décide, par acclamations, de lui renouveler sa confiance.

Propositions des sections. La section de Grandson-Pied du Jura demande un contrôle plus sévère pour empêcher le transport d'abeilles non traitées contre l'acariose dans une région traitée.

M. Valet répond que la loi est catégorique et, qu'en cas d'infraction, les inspecteurs régionaux doivent immédiatement aviser la préfecture qui saura faire payer la faute commise.

Cette même section désire encore que les indemnités versées pour ruches détruites en cas de maladies, soient mieux adaptées aux prix actuels.

M. le président fait remarquer que les indemnités ont déjà été relevées et cite des chiffres à l'appui.

Le comité de la F.A.V. propose la création d'une commission de 3 membres pour l'organisation de cours et conférences dans les sections et de laquelle le président de la F.A.V. ferait partie de droit. Cette proposition est acceptée en principe et sa mise en application est renvoyée au comité.

Célébration du cinquantenaire. Fondée le 6 décembre 1908, au Restaurant international, à Lausanne, la F.A.V. ne veut pas laisser passer son cinquantenaire sans le marquer par une modeste manifestation. Il est donc décidé que celle-ci aura lieu, en 1959, en même temps que l'assemblée d'été.

Etat sanitaire du rucher vaudois. Enfin M. le président donne la parole à M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers.

L'état des 25 000 ruches vaudoises, déclare celui-ci, est satisfaisant. Les inspecteurs régionaux accomplissent fidèlement leur devoir et ont visité, en 1956, 642 ruchers comprenant 6004 colonies. Ils ont parcouru 37871 km. en 170 jours.

La loque américaine a été découverte dans 7 communes dont deux étaient particulièrement atteintes : Allaman et Montagny/Yverdon. 47 ruches furent détruites et 2476,35 fr. d'indemnités furent versés soit, en moyenne, 59 fr. par colonie.

Trois colonies, atteintes d'acariose, furent également détruites et payées 60 fr.

30 cas de loque européenne furent trouvés dans 15 communes. Sur 73 colonies atteintes, 20 furent détruites sans les bâtisses et indemniées par 788,80 fr., soit en moyenne 30 fr. par colonie.

Des félicitations peuvent être adressées à la direction du Liebefeld qui a découvert le moyen de lutter contre la loque par la streptomycine.

Le montant total des vacations pour le traitement Folbex ascende à 12 088 fr. sur lequel il y a lieu de déduire un subside fédéral de 4035 fr.

Atteint par la limite d'âge, M. Arthur Valet annonce qu'il quittera ses fonctions le 1re avril prochain et tient à rappeler les excellents rapports qu'il a toujours entretenus avec les apiculteurs. Il espère qu'ils continueront à l'être avec son successeur, M. Golay.

Toutefois, il ne se retire pas complètement, il lui a été demandé d'achever l'œuvre commencée : la campagne Folbex contre l'acariose.

M. le président ne veut pas faire des adieux à M. Valet, maintenant, puisque celui-ci est encore en fonctions jusqu'au printemps mais il se réserve de le fêter à l'assemblée d'été. Il le remercie et le félicite pour tout le travail accompli pour la prospérité du rucher vaudois.

M. Ritter, Gimel, célèbre météorologue, annonce que l'année 1957 ressemble à l'année 1938 et, comme elle, elle a eu son aurore boréale. Elle risque donc d'être aussi généreuse en miel que ne l'avait été 1938. Acceptons-en l'augure !

M. Soavi, Gingins, rappelle encore que les indemnités payées aux conférenciers sont insuffisantes et ne correspondent plus au coût actuel de la vie. Il demande au comité d'examiner cette question avec le Département de l'Agriculture.

A M. Sueur, Corcelles/Concise, qui demande à quoi en est le film sur l'apiculture, M. Soavi répond qu'il est bientôt terminé et M. Valet assure qu'il donnera satisfaction à tous les apiculteurs.

Sur cette certitude, M. le président lève cette séance à 17 h. 20 en souhaitant à tous une abondante récolte de miel.

Le secrétaire : Golay G.

Section Jura-Nord

L'assemblée annuelle d'hiver a eu lieu à Delémont, le dimanche 16 décembre 1956, dans la grande salle du Restaurant Central ; elle a réuni environ 120 personnes, dont plusieurs dames. Cette fidélité coutumière à la fréquentation de nos assemblées est un encouragement pour les organes directeurs.

A 14 heures, le président, M. L. Gassmann, en ouvrant l'assemblée, exprima sa satisfaction de voir une aussi nombreuse participation et salua chacun en termes cordiaux, ne ménageant pas ses félicitations à l'adresse de ceux qui n'avaient pas craint de sortir par ce jour maussade d'hiver. Il ne fut demandé aucun changement aux tractanda remis aux membres par la voie du journal apicole et par carte postale.

Le lecture du procès-verbal écoutée avec attention ne suscita aucune objection et le secrétaire, M. Schaller, fut remercié pour sa bonne rédaction.

Pour rompre avec la coutume, le comité avait décidé la projection d'un film « La Cité des abeilles ». Nous pouvons déclarer, sans risque d'être contredit, que nos dirigeants furent bien inspirés en s'adressant à M. E. Sauvain, Bienne, qui est un grand spécialiste du cinéma documentaire. La projection du film fut particulièrement reposante et chacun fut sensible à la poésie ainsi qu'au charme qui émanaient des divers tableaux. Chacun s'est fort diverti de cette visite visuelle au rucher.

Que dire du film qui suivit : le Petit Renard ? Que ce fut tout simplement enchanteur, instructif et amusant. L'opérateur est à féliciter pour son amabilité, son savoir-faire exempt de nervosité : nous sommes assurés qu'il donnerait un bon apiculteur...

Ensuite la parole fut donnée à M. Liechti, apiculteur-agriculteur à Bassecourt, qui nous entretint pendant trente minutes du Congrès international de Vienne. Le rapporteur s'excusa de n'être point un orateur et il sollicita la compréhension généreuse de l'auditoire. Après quoi M. Liechti fit une relation détaillée, pittoresque et instructive de son voyage ainsi que de son séjour sur les bords du Danube. Il parla des travaux du Congrès, des nombreuses conférences, de l'atmophère qui régnait dans ce monde international des abeilles, des réjouissances, etc., en termes très heureux qui témoignent d'un sens profond de l'observation.

La place nous manque pour résumer cette causerie fort intéressante. Et le président exprima l'opinion et les sentiments de l'assemblée en félicitant chaudement M. Liechti et en le remerciant d'avoir répondu sans façon et avec un beau courage, à l'appel du comité.

Ce fut au tour de M. Laederach, inspecteur, de faire un bref rapport sur l'état sanitaire des ruchers de la Jura-Nord ; il donna connaissance des indemnités allouées par la caisse loque et noséma de la Fédération jurassienne pour 1956.

A son tour, M. Léon Jecker, Lajoux, souleva un problème intéressant concernant le traitement du noséma, en particulier sur le danger d'employer les rayons de provisions souillés. Le président mit fin à la discussion qui suivit en donnant quelques conseils utiles.

En fin d'assemblée, M. Gassmann communiqua divers problèmes concernant la marche de la Romande ainsi que celle de la Fédération jurassienne, nous informant que de 1957 à 1960, c'est au comité de notre section qu'incombait la direction de la Fédération. Bien que dans les conditions actuelles cette charge soit particulièrement délicate, nous faisons entière confiance à notre comité qui saura travailler dans l'intérêt de l'apiculture jurassienne.

Le président se montra confiant dans l'avenir et après avoir souhaité à toutes les personnes présentes ainsi qu'à leur famille les vœux les meilleurs de santé, succès et contentement pour l'an nouveau, il leva cette belle assemblée.

Un apiculteur.

Convocations

Section de Lausanne

L'amicale de mars 1957 est fixée au samedi 16, à 20 h. 30, à l'hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Ordre du jour : communications administratives ; deux causeries de : a) M. Marcel Jordan, « Coup d'œil rétrospectif sur l'année apicole 1956 » ; b) M. Victor Noverraz, « Souvenirs d'un inspecteur ». Nous remercions vivement ces deux membres d'avoir offert spontanément leur collaboration à l'activité de notre section.

Le Comité.

Société Genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le 11 mars 1957. Au local, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30 précises.

SUJET : Les traitements antiparasitaires.

Cet important sujet qui ne peut laisser indifférent les apiculteurs, sera traité par Mr. P. Geier, Dr en sciences, ancien directeur de la Fruit-Union à Berne.

Vu l'importance du sujet et la personalité de l'orateur, nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

Société d'Apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Les membres de la Section sont convoqués en assemblée générale le dimanche 24 mars prochain au Restaurant du Simplon à Porrentruy, à 14 heures.

L'ordre du jour est élaboré ainsi : 1 Ouverture ; 2 Lecture du dernier procès verbal ; 3 Rapports du caissier ; 4 des vérificateurs ; 5 de l'inspecteur ; 6 du président ; 7 Nomination des vérificateurs pour 1957 ; 8 Proposition d'une sortie dans le courant de l'été (but La Valsainte) ; 9 Réélection du comité ; 10 Divers et imprévu.

Le comité compte sur une nombreuse participation.

Le comité de section.

Section de Cossonay

L'assemblée générale de printemps aura lieu, dimanche, 10 mars 1957, à 14 heures à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay. 4 vétérans y seront fêtés et la partie administrative sera suivie d'une conférence de M. Joseph Thurler, président de la F. A. V. sur ce sujet : « Au rucher, comme ailleurs, les erreurs ne payent pas. »

Venez nombreux ! *Le comité.*

Section des Alpes

Le Comité rappelle à ses membres et aux apiculteurs en général la séance d'hiver de la Section qui aura lieu le *dimanche 17 mars 1957, à 14 heures, à Aigle, Hôtel du Nord,* salle du premier étage.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions. 2. Procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Bref rapport présidentiel sur l'exercice précédent. 4. Conférence de notre membre libre, M. J. Thürler, sur le sujet : *En apiculture, les erreurs ne paient pas.* 5. Divers et propositions individuelles.

En fin de séance, tirage de la petite tombola habituelle. Pour la rendre plus captivante et par là-même l'étoffer davantage, un appel est fait auprès de nos membres pour l'acquisition de lots. Petits ou grands et quels qu'ils soient, ils peuvent être remis à M. A. Cherix, vice-président, en venant à l'assemblée. Et merci d'avance aux donateurs.

Le Comité vous demande en outre, chers sociétaires, de songer sérieusement au recrutement ; amenez avec vous ou indiquez-nous toute personne susceptible de venir combler les vides, de refaire un peu notre effectif.

Tout au plaisir de vous rencontrer, et en nombre, le 17 mars.

Du 20 février 1957.

Pour le Comité :

A. Porchet, secrétaire.

Section de Morges

L'assemblée générale statutaire est fixée au samedi 16 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de l'Union, Gr. Rue à Morges.

Conférence

de M. P. H. Mottier, chef de culture à Marcelin. Sujet : Considérations sur les découvertes de von Frisch.

Le comité.

Société Jura-Nord

L'assemblée ordinaire du printemps aura lieu à Delémont, le 31 mars 1957, à 13 h. 45, au Restaurant Central.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Rapports : du président, de l'inspecteur, du comité de la station de fécondation. 3. Reddition des comptes 1956. 4. Conférence de M. Soavi, administrateur-caissier de la SAR. Sujet : *Comment préparer et conduire son rucher* (Recherche de la meilleure abeille). 5. Divers : visite d'une société vosgienne chez nous ; projet de course en autocar et visite de ruchers d'un pays voisin.

Nous comptons sur une nombreuse participation à notre assemblée qui revêt une importance exceptionnelle par la personnalité du conférencier ainsi que les nombreuses questions portées à l'ordre du jour.

Le comité.

Le renouvellement naturel des reines ouvre la porte à tous les aléas. Cela suffit pour qu'il soit condamné.

Perret-Maisonneuve.

A VENDRE essaims naturels d'abeilles de pure race italienne, au prix officiel ; garanties saines. Envoi contre remboursement. Se recommande : Barloggio Edoardo, Riazzino, Tessin, Tél. (092) 6 82 82.

LES ABEILLES de J. Kalifman, livre d'apiculture au pays des Soviets, très intéressant. Jolie reliure ; prix 7 fr. plus le port. Charles Ruckstuhl, Acacias 32, Genève.